

## Siège de Liffol obtient l'IG : bravo au PLAB !

- Publié le : 05/12/16
- Catégorie : Actualités des membres



"L'INPI remet aujourd'hui sa première indication géographique à l'office de gestion et de défense du « Siège de Liffol » à Liffol-le-Grand, une commune française située dans le département des Vosges.

Le PLAB, Pôle Lorrain Ameublement Bois, regroupe des fabricants de sièges, de fauteuils et de canapés haut de gamme. Cette association reconnue « organisme de défense et de gestion » du produit se voit déléguer la gestion de l'indication géographique : « le siège de Liffol », à l'issue d'une enquête publique et d'une instruction conduite par l'INPI.



C'est la 1ère indication géographique homologuée par l'INPI depuis l'entrée en vigueur du dispositif, instauré par le Ministère de l'Economie et des Finances par loi dite « consommation » (décret d'application N°2015-595 du 2 juin 2015 de la loi du 17 mars 2014 relative à la consommation). [...]"

- [Communiqué de presse de l'INPI](#)
- [Article La Plaine des Vosges](#)
- [Article Vosges Matin](#)